



## « Nous ne pouvons pas laisser la jeunesse de côté, nous avons tous une responsabilité » : à Lyon, magistrats et avocats lancent une opération pour aider les étudiants en droit

Alors que la possibilité de se constituer un réseau professionnel est entravée par les contraintes sanitaires et que les étudiants sont isolés, des professionnels de la justice lyonnais ont lancé un système de parrainage inédit pour les futurs juristes.



L'université de Lyon-III est l'un des trois établissements partenaires de ce nouveau dispositif. Alex Holland/ Image Source/Photononstop

*« C'est très difficile de s'intégrer dans le milieu des juristes, quand on n'a pas une famille qui fait partie de ce monde. Depuis un an, c'est encore plus compliqué. Les confinements nous ont complètement isolés. Là, on a peut-être une nouvelle chance... »* Jade Guillaume, 21 ans, a retrouvé le sourire sous son masque, ce mardi de février, dans une salle d'audience du tribunal de Lyon. Avec plusieurs camarades, l'étudiante en troisième année de licence de droit à l'université Lyon-III-Jean-Moulin rencontre ce jour-là des magistrats, avocats et greffiers, à la recherche d'un « parrain » pour l'accompagner personnellement dans ses études.

[Visualiser l'article](#)

A l'origine de cette initiative inédite, Michaël Janas, président du tribunal de Lyon depuis septembre 2020, qui en appelle à « *la grande famille judiciaire pour répondre au désarroi des étudiants* ». « *Nous ne pouvons pas laisser la jeunesse de côté, nous avons tous une responsabilité* », affirme Michaël Janas. Le principe de ce système de parrainage : un juriste en poste va accompagner individuellement un étudiant en droit, en établissant une relation personnelle pour l'aider dans ses études, sa recherche de stages et son orientation.

Les facultés de droit des [universités Lyon-II](#) et [Lyon-III](#), ainsi que l'[université catholique de Lyon](#), participent à l'opération. Les trois établissements comptent au total 17 000 étudiants en droit. Le parrainage concerne surtout les étudiants en master, avec une priorité aux étudiants plus isolés. Selon les estimations, environ cinq cents étudiants devraient être concernés en un premier temps.

« Soutien individualisé »

Magistrats, avocats, greffiers... Tous les corps de métiers se sont mobilisés pour tendre la main aux étudiants en droit de Lyon. « *La famille judiciaire porte les valeurs de la République. Nous savons à quel point les étudiants sont isolés. Notre engagement est individuel, il s'inscrit dans la durée. Il ne s'agit pas d'organiser des stages, il s'agit bien d'instaurer un soutien individualisé* », précise Nicolas Jacquet, le procureur de la République de Lyon. Plus de quatre cent cinquante parrains se sont déjà portés volontaires, dont une cinquantaine d'avocats du barreau de Lyon. « *Au-delà des stages, ce parrainage doit apporter de l'expérience vécue et des idées, pour permettre aux jeunes de faire des choix professionnels* », estime la vice-bâtonnière, Joëlle Forest-Chalvin.

Contacts téléphoniques, échanges de mails, entretiens, visites, conseils, recommandations, immersion encadrée par une charte de confidentialité... Ce parrainage ouvre une fenêtre sur le monde de la justice. « *Nous voulons vous emmener au cœur de la machine judiciaire* » annonce Michaël Janas.

« *Magistrat ou avocat, je ne sais pas encore dans quelle direction je vais aller. Les réponses pour les stages sont toutes négatives avec le confinement sanitaire. Ces rencontres sont inespérées pour reprendre contact avec la réalité* », confie Maëlys, 19 ans. Cette étudiante à l'[université catholique de Lyon](#) est cloîtrée chez ses parents, à trois heures de route de la capitale des Gaules. « *Nous avons des difficultés à nous concentrer, ce parrainage nous remet dans le bain, c'est une belle initiative* », ajoute sa camarade Océane, 20 ans, habitante de Saint-Etienne.

« Ramener de la fraternité et de l'égalité »

Dans la salle d'audience, les jeunes femmes discutent avec les magistrats, et trouvent leurs parrains. Fililine, 24 ans, souhaite plutôt se rapprocher d'un avocat. Originnaire de Polynésie, la jeune femme, éloignée de toute sa famille, réside seule à Lyon pour préparer les concours à l'institut d'études judiciaires.

« Les étudiants ne sont pas égaux dans cette crise. Les étudiants en masters vont finir leurs études devant un écran d'ordinateur », estime Hervé de Gaudemar, doyen de Lyon-III,

Concrètement, pour mettre en œuvre ce parrainage, les universités font appel aux étudiants intéressés, avant de trier les réponses en fonction des souhaits et des profils, et d'adresser les demandes aux professionnels. « *Les étudiants ne sont pas égaux dans cette crise. Les étudiants en master vont finir leurs études devant un écran d'ordinateur. Nous allons nous quitter sans même une cérémonie collective. Nous avons conscience de leur situation et des drames qui se jouent* », confie Hervé de Gaudemar, traumatisé par deux récentes tentatives de suicide d'étudiants lyonnais.

www.lemonde.fr  
Pays : France  
Dynamisme : 84



[Visualiser l'article](#)

Le doyen de l'université Lyon-III voit dans ce parrainage « *une bonne manière de ramener de la fraternité et de l'égalité* ». « *Sans famille proche dans une ville qu'on ne connaît pas, c'est compliqué. J'ai perdu un petit boulot dans le centre commercial de la Part-Dieu. Avec un parrain, je me dis que je ne suis plus seule* », sourit Jade, avant de se lancer dans une conversation avec un magistrat du parquet de Lyon.

Richard Schittly (Lyon, correspondant)